

Objectifs du stage :

- Maîtriser le mandat de délégué du personnel
- Connaître les missions et les moyens du CE
- Comprendre les règles de fonctionnement du CE
- Se sentir plus à l'aise, au quotidien, pour assumer les missions de l'élu DUP

Durée : 2 + 1 jours (module juridique + module économique)

Publics visés

- Nouveaux élus de DUP
- Elus de DUP souhaitant mettre à jour leurs connaissances
- Toute personne de l'entreprise en lien avec la DUP

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Programme :

- **Se repérer dans la réglementation et les instances**
Les sources du droit
Panorama de la représentation du personnel : DS, DP, CHSCT, CCE, DUP...
- **Agir en tant de délégué du personnel**
Le mandat des délégués du personnel
Le rôle des délégués du personnel
- **Préparer une réunion d'instance**
Les acteurs, l'ordre du jour, les moyens de la DUP
- **Participer à une réunion et rendre compte**
Les modalités pratiques, la visioconférence, les votes
Le procès-verbal, la communication de la DUP
- **S'informer, gérer la documentation et interagir avec ses interlocuteurs**
L'information réglementaire et la BDU
Les conseils, les experts, lien avec l'organisation syndicale
- **Rendre un avis**
Les 3 consultations annuelles depuis la loi du 17 août 2015
Les consultations ponctuelles
- **Gérer les budgets du CE (ou de la DUP)**
Le budget de fonctionnement du CE
Les activités sociales et culturelles : définition, financement, régimes fiscal et social
- **Mieux comprendre les comptes de l'entreprise et son environnement (2nd module)**
Lecture du bilan comptable de l'entreprise : actif, passif, patrimoine, dettes...
Compte de résultat : produits et charges de l'exercice
Stratégie de l'entreprise et conséquences sur l'emploi

- Pédagogie participative, quiz
- Les bonnes pratiques de l'élu CE
- Echanges d'expériences et de pratiques
- Expérience terrain du formateur

Les +
de la
formation

DUP INITIAL - 3 jours